



A qui s'adresser ?

Inscription préalable auprès d'un référent bénévole.

Contactez :

Cernusson :

Yvette Fournier : 02 41 75 03 08

Les Cerqueux sous Passavant :

Gérard Frappereau : 06 09 48 65 58

Cléré sur Layon :

Simon Lefèvre : 02 41 59 53 19

La Fosse de Tigné :

Bernard Quinton : 02 41 59 47 00

Montilliers :

Joselyne Doisneau : 02 41 75 08 60

Nueil sur Layon :

Louis Jeauneau : 02 41 59 54 77

Passavant sur Layon :

Paulette Mauneau : 02 41 59 50 81

St Paul du Bois :

Isabelle Crétin : 02 41 75 89 61

Louis Gaudicheau : 02 41 75 02 77

Tancoigné :

M-Antoinette Bouleau : 02 41 59 40 44

Tigné :

M-Noëlle Bigot : 02 41 59 64 30

Trémont :

Pascale Cadu : 02 41 59 64 77

Vihiers – St Hilaire – Le Voide :

Jean-Pierre Biotteau : 02 41 75 84 45

Marguerite Léger : 02 41 75 84 66

Yvette Fournier : 02 41 75 03 08

Madeleine Brunet : 02 41 75 82 81



Le transport solidaire...

☞ Une action portée par des habitants bénévoles,

☞ Une action qui favorise l'échange et le lien social,

☞ Une expression de la solidarité sur la Communauté de Communes du Vihiersois Haut Layon.



Le transport solidaire est porté par l'association Centre Sococulturel « Le Coin de la Rue » en partenariat avec la MSA

Ont également contribué à la mise en place :

- Le Conseil Général du Maine et Loire,
- La CAF de l'Anjou,
- Le Secours Catholique,
- Initiatives Emplois,
- La Mission Locale Layon Lys Aubance.



LE TRANSPORT

SOLIDAIRE

Vous devez vous déplacer...

Vous n'avez pas de moyen de locomotion...

Faites appel au réseau des chauffeurs bénévoles du Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »



LE TRANSPORT SOLIDAIRE

DU CENTRE SOCIOCULTUREL "LE COIN DE LA RUE"

Centre Socioculturel



Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes habitant une des communes de la Communauté de Communes du Vihierois Haut Layon :

- sans moyen de locomotion

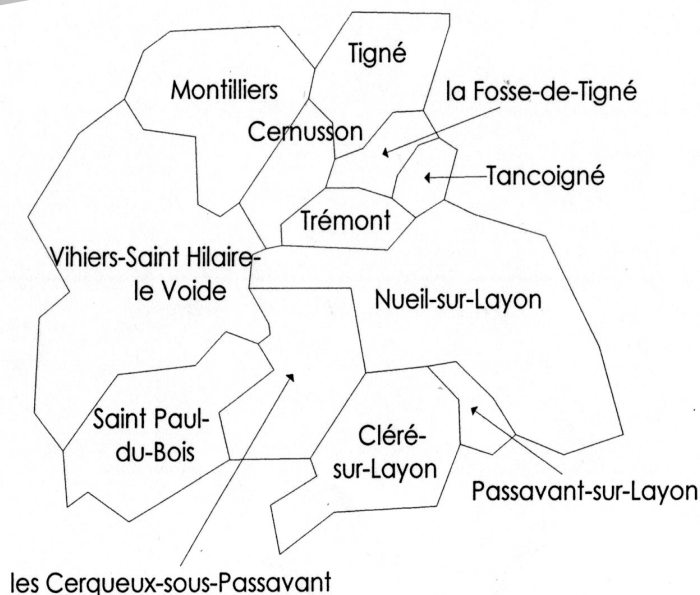
Ou - ne pouvant utiliser les moyens de locomotion qui existent (cars, taxi...)

Pour quels déplacements ?

Pour des déplacements occasionnels :

- ¿ se rendre à un rendez-vous médical, administratif,
- ¿ visiter un proche, faire des courses, se rendre à une sépulture,
- ¿ participer à la vie locale et associative...

Sont exclus les trajets remboursables dans le cadre de l'assurance maladie.



Communauté de Communes du Vihierois Haut-Layon

Pour aller où ?

Les déplacements s'effectuent dans un rayon d'environ 50 Km ou auprès des services administratifs et hôpitaux les plus proches (Angers, Cholet, Saumur ...). Les chauffeurs bénévoles ont la liberté d'accepter ou de refuser des déplacements.

A quelles conditions ?

Adhésion à l'association Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » de 3 € à 15 € selon votre choix .

Tarifs normal :

0,35 €uros par Km effectué à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Ou

3 €uros forfaitaires pour moins de 10 km parcourus depuis le domicile du chauffeur.

Tarifs réduits : pour les quotients familiaux inférieurs à 375.

0,15 €uros par Km effectué à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Ou

1,50 €uros forfaitaires pour moins de 10 km parcourus depuis le domicile du chauffeur.